



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2022-226 bis**

Publié le 09 juin 2022

SOMMAIRE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté préfectoral portant publication des tableaux de bord régionaux et départementaux pour les Hauts-de-France des indicateurs socio-économiques afférents aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) et aux services délégués aux prestations familiales (DPF) calculés sur la base des comptes administratifs 2020 et ses annexes



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

**Arrêté préfectoral portant publication des tableaux de bord régionaux et départementaux
pour les Hauts-de-France des indicateurs socio-économiques
afférents aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM)
et aux services délégués aux prestations familiales (DPF)
calculés sur la base des comptes administratifs 2020**

Le préfet de la région Hauts-de France
Préfet du Nord

Vu le code de l'action sociale et des familles (CASF), notamment ses articles L. 312-1 et suivants et R. 314-28 et suivants ;

Vu la loi n°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2009-587 du 25 mai 2009 modifié relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales ;

Vu le décret du 30 juin 2021 de M. Georges-François LECLERC, en tant que préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe) ;

Vu l'arrêté du 6 avril 2020 nommant M. Laurent BUCHAILLAT, secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de la région des Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2003 modifié fixant le modèle du cadre budgétaire normalisé des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2005 pris en application de l'article R. 314-13 du CASF relatif à la transmission par courrier ou support électronique des propositions budgétaires et des comptes administratifs des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2009 fixant les indicateurs des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des services délégués aux prestations familiales et leurs modes de calcul pris en application de l'article R. 314-29 du CASF ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 approuvant le schéma régional de la protection juridique des majeurs et de l'aide à la gestion du budget familial Hauts-de-France 2021-2025 ;

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.hauts-de-france.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

Vu l'arrêté du 19 juillet 2021 portant délégation de signature à M. Laurent BUCHAILLAT, secrétaire général pour les affaires régionales des Hauts-de-France ;

Sur proposition du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France,

ARRÊTE

Article 1^{er}

En application de l'article R. 314-31 du CASF et de l'arrêté du 9 juillet 2009 susvisé, sont publiés en annexes les indicateurs calculés sur la base des comptes administratifs 2020, des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des services délégués aux prestations familiales, pour la région Hauts-de-France et les départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de la Somme comme suit :

1° Pour les services mandataires judiciaires à la protection des majeurs, les indicateurs régionaux sont joints au présent arrêté (annexe 1).

2° Pour les services mandataires judiciaires à la protection des majeurs, les indicateurs pour les départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de la Somme sont joints au présent arrêté (annexes 2 à 6).

3° Pour les services délégués aux prestations familiales, les indicateurs régionaux sont joints au présent arrêté (annexe 7).

4° Pour les services délégués aux prestations familiales, les indicateurs pour les départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de la Somme sont joints au présent arrêté (annexes 8 à 12).

Article 2

En application de l'article R. 314-31 du CASF, le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Article 3

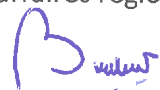
Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et R. 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille – 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille Cedex – dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 4

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat Hauts-de-France.

Fait à Lille, le **8 JUIN 2022**

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général
pour les affaires régionales,



Laurent BUCHAILLAT

Annexe 1 : Indicateurs régionaux des services MJPM – région HAUTS-DE-FRANCE

Annexe 1 : Niveau régional (Hauts-de-France) - indicateurs des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Données générales

	Exercice 2020
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	45 745
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	45 801
ETP	1 479
Nombre de points	5 723 262

Indicateurs de référence

	Exercice 2020
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,40
Valeur du point service	14,02
Nombre de points par ETP	3 950,56
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	30,20

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2020
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	11,10
- Valeur du point délégué	5,94
- Valeur du point autres personnels	5,16

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2020
Délégués	ETP	34,85
	en %	55,0%
Autres personnel	en ETP	29,48
	en %	45,0%

Indicateur de qualification en 2020	%
Niveau I (H1/H)	2,4%
Niveau II (H2/H)	11,1%
Niveau III (H3/H)	35,7%
Niveau IV (H4/H)	18,8%
Niveau V (H5/H)	18,6
Niveau VI (H6/H)	13,4%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2020
nb d'h/ETP	26,1
Indicateur de vieillesse- technicité en 2019	1,23

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2020	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,5%	0,3%
Curatelle renforcée	50,3%	43,6%
Curatelle simple	2,1%	2,0%
Tutelle	29,8%	39,6%
Sauvegarde de justice	3,3%	1,8%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	13,9%	12,2%
Subrogé tuteur ou curateur	0,1%	0,3%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	250 718	1 991
Etablissement	27,4%	39,0%
Domicile	72,6%	61,0%
Mesures nouvelles	4,6%	10,3%
Sorties de mesures	2,3%	8,2%

	2020
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 949
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 223
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 958

Indicateurs d'activité

	2020
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,91

	2020
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	29,90

Annexe 2 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département du Nord

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	2020	-	-
-	-	-	-	-
-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	20 454	-	-
-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	20 463	-	-
-	ETP	671	-	-
-	Nombre de points	2 546 943	-	-
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2020
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,60
Valeur du point service	14,27
Nombre de points par ETP	3 842,23
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	29,37

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2020
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	10,97
- Valeur du point délégué	5,78
- Valeur du point autres personnels	5,19

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2020
Délégués	ETP	44,46
	en %	54,2%
Autres personnel	en ETP	37,93
	en %	45,8%

Indicateur de qualification en 2020	%
Niveau I (H1/H)	2,9%
Niveau II (H2/H)	12,1%
Niveau III (H3/H)	37,0%
Niveau IV (H4/H)	16,7%
Niveau V (H5/H)	8,5%
Niveau VI (H6/H)	22,7%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2020
nb d'h/ETP	24,4

Indicateur de vieillesse-technicité en 2018	1,23
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2020	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,0%	0,0%
Curatelle renforcée	53,8%	46,2%
Curatelle simple	2,0%	1,9%
Tutelle	30,0%	38,5%
Sauvegarde de justice	6,4%	3,5%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	7,6%	9,4%
Subrogé tuteur ou curateur	0,2%	0,5%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	318 368	2 557
Etablissement	26,9%	38,3%
Domicile	73,1%	61,7%
Mesures nouvelles	4,1%	9,6%
Sorties de mesures	2,1%	7,7%

	2020
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 842
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 201
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 614

Indicateurs d'activité

	2020
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,91

	2020
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	28,66

Annexe 3 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département du Pas-de-Calais

Données générales

	Exercice 2020
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	11 411
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	11 361
ETP	367
Nombre de points	1 428 295

Indicateurs de référence

	Exercice 2020
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,16
Valeur du point service	13,92
Nombre de points par ETP	4 022,97
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	30,76

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2020
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	11,23
- Valeur du point délégué	5,93
- Valeur du point autres personnels	5,30

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2020
Délégués	ETP	39,10
	en %	53,9%
Autres personnel	en ETP	35,018
	en %	46,1%

Indicateur de qualification en 2020	%
Niveau I (H1/H)	0,9%
Niveau II (H2/H)	13,2%
Niveau III (H3/H)	24,8%
Niveau IV (H4/H)	19,5%
Niveau V (H5/H)	22,4%
Niveau VI (H6/H)	19,2%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2020
nb d'h/ETP	13,6

Indicateur de vieillesse-technicité en 2018	1,25
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2020	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,4%	0,3%
Curatelle renforcée	43,2%	35,6%
Curatelle simple	1,9%	1,8%
Tutelle	31,6%	41,0%
Sauvegarde de justice	1,8%	0,9%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	21,1%	20,3%
Subrogé tuteur ou curateur	0,1%	0,2%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	285 659	2 282
Etablissement	29,1%	41,3%
Domicile	70,9%	58,7%
Mesures nouvelles	4,4%	9,1%
Sorties de mesures	2,0%	7,8%

	2020
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	4 023
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 478
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 778

Indicateurs d'activité

	2020
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,88

	2020
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	30,79

Annexe 4 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département de la Somme

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2020
Délégués	ETP	44,545
	en %	51,9%
Autres personnel	en ETP	41,94
	en %	48,1%

Indicateur de qualification en 2020	%
Niveau I (H1/H)	0,3%
Niveau II (H2/H)	5,6%
Niveau III (H3/H)	36,6%
Niveau IV (H4/H)	19,9%
Niveau V (H5/H)	37,3%
Niveau VI (H6/H)	0,3%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2020
nb d'h/ETP	31,3

Indicateur de vieillesse-technicité en 2019	1,26
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2020	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	1,6%	1,1%
Curatelle renforcée	60,3%	51,9%
Curatelle simple	1,9%	2,0%
Tutelle	30,6%	40,2%
Sauvegarde de justice	3,2%	1,6%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	2,3%	2,8%
Subrogé tuteur ou curateur	0,2%	0,4%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	328 224	2 542
Etablissement	24,4%	35,7%
Domicile	75,6%	64,3%
Mesures nouvelles	5,0%	10,0%
Sorties de mesures	2,3%	8,0%

	2020
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 802
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 369
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	7 997

Indicateurs d'activité

	2020
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,94

	2020
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	33,37

Annexe 5 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département de l'Oise

Données générales

	Exercice 2020
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	4 530
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	4 533
ETP	140
Nombre de points	581 356

Indicateurs de référence

	Exercice 2020
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,68
Valeur du point service	13,17
Nombre de points par ETP	4 193,29
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	32,06

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2020
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	10,29
- Valeur du point délégué	5,72
- Valeur du point autres personnels	4,57

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2020
Délégués	ETP	27,61
	en %	59,2%
Autres personnel	en ETP	19,01
	en %	40,8%

Indicateur de qualification en 2020	%
Niveau I (H1/H)	4,7%
Niveau II (H2/H)	20,1%
Niveau III (H3/H)	33,4%
Niveau IV (H4/H)	9,8%
Niveau V (H5/H)	8,9%
Niveau VI (H6/H)	23,1%
Niveaux I à VI	100,0%

Indicateur de formation	Exercice 2020
nb d'h/ETP	34,3

Indicateur de vieillesse-technicité en 2019	1,21
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2020	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,5%	0,4%
Curatelle renforcée	58,0%	50,3%
Curatelle simple	3,1%	3,1%
Tutelle	26,9%	35,3%
Sauvegarde de justice	3,8%	2,7%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	7,6%	8,0%
Subrogé tuteur ou curateur	0,1%	0,3%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	193 785	1 510
Etablissement	25,4%	37,0%
Domicile	74,6%	63,0%
Mesures nouvelles	4,2%	11,8%
Sorties de mesures	2,6%	7,7%

	2020
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	4 193
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 087
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	10 287

Indicateurs d'activité

	2020
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,92

	2020
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	27,46

Annexe 6 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département de l'Aisne

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	Exercice 2020		-
-	-	-	-	-
-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	4 266		-
-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	4 323		-
-	ETP	128		-
-	Nombre de points	510 219		-
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2020
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10
Valeur du point service	14
Nombre de points par ETP	3 892
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	30

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2020
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	11
- Valeur du point délégué	6
- Valeur du point autres personnels	5

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2020
Délégués	ETP	19
	en %	56%
Autres personnel	en ETP	14
	en %	44%

Indicateur de qualification en 2020	%
Niveau I (H1/H)	3%
Niveau II (H2/H)	5%
Niveau III (H3/H)	47%
Niveau IV (H4/H)	28%
Niveau V (H5/H)	16%
Niveau VI (H6/H)	2%
Niveaux I à VI	50,0%

Indicateur de formation	Exercice 2020
nb d'h/ETP	27

Indicateur de vieillesse-technicité en 2019	1,20
---	-------------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2020	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,0%	0,0%
Curatelle renforcée	36,1%	34,2%
Curatelle simple	1,5%	1,3%
Tutelle	30%	43,2%
Sauvegarde de justice	1,3%	0,5%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	31,1%	20,8%
Subrogé tuteur ou curateur	0,0%	0,0%
TOTAL en %	100,0%	100,0%
TOTAL en nombre	127 555	1 067
Etablissement	31,1%	42,7%
Domicile	68,9%	57,3%
Mesures nouvelles	5,4%	10,9%
Sorties de mesures	2,3%	9,7%

	2020
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 885
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	6 982
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	9 115

Indicateurs d'activité

	2020
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,90

	2020
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	29,20

Annexe 7 : Indicateurs régionaux des services DPF - région Hauts-de-France

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	Exercice 2020		-
-	-	-	-	-
-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	1 704		-
-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	1 93		-
-	ETP	110		-
-	Nombre de points	452 820		-
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2020
Poids moyen de la mesure majeur protégé	21,74
Valeur du point service	17,09
Nombre de points par ETP	3 681,17
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	15,43

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2020
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	13,69
- Valeur du point délégué	7,94
- Valeur du point autres personnels	5,75

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2020
Délégués	ETP	8,09
	en %	55,1%
Autres personnel	en ETP	5,884
	en %	42,9%

Indicateur de qualification en 2020	%
Niveau I (H1/H)	4,3%
Niveau II (H2/H)	12,9%
Niveau III (H3/H)	52,7%
Niveau IV (H4/H)	12,2%
Niveau V (H5/H)	7,6%
Niveau VI (H6/H)	10,3%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2020
nb d'h/ETP	32,5

Indicateur de vieillesse-technicité en 2018	1,33
---	------

	2020
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 535
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	6 801
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 535

Indicateurs d'activité

	2020
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,92

	2020
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	32,46

Annexe 8 : Indicateurs départementaux des services DPF du département du Nord

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	Exercice 2020		
-	-			
-	-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	839	
-	-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	920	
-	-	ETP	46	
-	-	Nombre de points	237 200	
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2020
Poids moyen de la mesure majeur protégé	25,74
Valeur du point service	13,28
Nombre de points par ETP	5 223,62
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	21,84

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2020
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	12,40
- Valeur du point délégué	8,43
- Valeur du point autres personnels	3,97

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2020
Délégués	ETP	15,81
	en %	69,2%
Autres personnel	en ETP	7,00
	en %	30,8%

Indicateur de qualification en 2020	%
Niveau I (H1/H)	2,5%
Niveau II (H2/H)	4,7%
Niveau III (H3/H)	42,8%
Niveau IV (H4/H)	0,1%
Niveau V (H5/H)	0,0%
Niveau VI (H6/H)	49,9%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2020
nb d'h/ETP	17,2

Indicateur de vieillesse-technicité en 2018	1,33
---	------

	2020
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	4 491
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	6 506
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	14 720

Indicateurs d'activité

	2020
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,91

	2020
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	36,60

**Annexe 9 : Indicateurs départementaux des services DPF
du département du Pas – de – Calais**

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	Exercice 2020		
-	-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	481	
-	-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	485	
-	-	ETP	34	
-	-	Nombre de points	119 805	
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

-	Exercice 2020
Poids moyen de la mesure majeur protégé	21,01
Valeur du point service	17,54
Nombre de points par ETP	3 532,92
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	15,02

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2020
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	10,64
- Valeur du point délégué	5,93
- Valeur du point autres personnels	4,71

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2020
Délégués	ETP	8,06
	en %	39,0%
Autres personnel	en ETP	9,07
	en %	50,9%

Indicateur de qualification en 2020	%
Niveau I (H1/H)	6,3%
Niveau II (H2/H)	5,0%
Niveau III (H3/H)	62,7%
Niveau IV (H4/H)	6,8%
Niveau V (H5/H)	19,3%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2020
nb d'h/ETP	95,7

Indicateur de vieillesse- technicité en 2018	1,32
---	------

	2020
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 533
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	10 179
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	6 037

Indicateurs d'activité

	2020
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,89

	2020
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	27,04

Annexe 10 : Indicateurs départementaux des services DPF du département de la Somme

Données générales

	Exercice 2020
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	144
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	148
ETP	11,8
Nombre de points	35 222

Indicateurs de référence

	Exercice 2020
Poids moyen de la mesure majeur protégé	19,83
Valeur du point service	19,90
Nombre de points par ETP	2 990
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	12,49

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2020
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	16,91
- Valeur du point délégué	8,85
- Valeur du point autres personnels	8,06

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2020
Délégués	ETP	6,28
	en %	53,3%
Autres personnel	en ETP	5,5
	en %	46,7%

Indicateur de qualification en 2020	%
Niveau I (H1/H)	1,0%
Niveau II (H2/H)	8,4%
Niveau III (H3/H)	57,5%
Niveau IV (H4/H)	26,7%
Niveau V (H5/H)	6,3%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2020
nb d'h/ETP	6,4

Indicateur de vieillesse-technicité en 2020	1,40
---	------

	2020
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	2 990
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	5 609
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	6 404

Indicateurs d'activité

	2020
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,90

	2020
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	36,19

Annexe 11 : Indicateurs départementaux des services DPF du département de l'Oise

Données générales

	Exercice 2020
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	135
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	136
ETP	9,9
Nombre de points	33 447

Indicateurs de référence

	Exercice 2020
Poids moyen de la mesure majeur protégé	20,57
Valeur du point service	15,56
Nombre de points par ETP	3 389
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	14,16

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2020
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	12,74
- Valeur du point délégué	6,86
- Valeur du point autres personnels	5,89

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2020
Délégués	ETP	5,4
	en %	54,7%
Autres personnel	en ETP	4,47
	en %	45,3%

Indicateur de qualification en 2020	%
Niveau I (H1/H)	1,9%
Niveau II (H2/H)	46,2%
Niveau III (H3/H)	33,9%
Niveau IV (H4/H)	5,7%
Niveau V (H5/H)	12,3%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2020
nb d'h/ETP	41,9

Indicateur de vieillesse-technicité en 2020	1,23
---	------

	2020
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 389
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	6 194
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	7 483

Indicateurs d'activité

	2020
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,93

	2020
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	28,30

Annexe 12 : Indicateurs départementaux des services DPF du département de l'Aisne

Données générales

	Exercice 2020
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	105
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	105
ETP	8,3
Nombre de points	27 146

Indicateurs de référence

	Exercice 2020
Poids moyen de la mesure majeur protégé	21,54
Valeur du point service	19,17
Nombre de points par ETP	3 271
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	13,66

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2020
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	15,74
- Valeur du point délégué	9,63
- Valeur du point autres personnels	6,11

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2020
Délégués	ETP	4,92
	en %	59,3%
Autres personnel	en ETP	3,38
	en %	40,7%

Indicateur de qualification en 2020	%
Niveau I (H1/H)	10,0%
Niveau II (H2/H)	0,0%
Niveau III (H3/H)	66,5%
Niveau IV (H4/H)	21,4%
Niveau V (H5/H)	0,4%
Niveau VI (H6/H)	1,7%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2020
nb d'h/ETP	1,4

Indicateur de vieillesse-technicité en 2020	1,37
---	------

	2020
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 271
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	5 517
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 031

Indicateurs d'activité

	2020
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,97

	2020
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	34,15

TABLEAUX SYNTHETIQUES DE LA REGION HAUTS DE FRANCE

ANNEXE 1 a : Indicateurs applicables aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs de la région Hauts de France (données 2020)

Indicateurs applicables	Valeurs Moyennes	Valeurs médianes
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,40	10,60
Valeur du point service	14,02	13,92
valeur du point personnel	11,10	11,01
Valeur du point délégué à la tutelle	5,94	5,93
Valeur du point autres personnels	5,16	5,19
Nombre de points par ETP	3 950,56	3 892,02
Nombre de mesures moyenne par ETP	30,19	29,75
Indicateurs de qualification en %		
Niveau I	2,40	2,94
Niveau II	11,10	12,14
Niveau III	35,70	36,61
Niveau IV	18,80	19,54
Niveau V	18,60	15,69
Niveau VI	13,40	19,16
Indicateur de vieillesse technicité	1,23	1,23
Indicateur du temps de formation	24,00	27
Indicateur du temps actif mobilisable	0,91	0,90
Coût de l'intervention	29,90	29,20
% d'ETP délégués à la tutelle	55,00	54,22
% d'ETP autres personnels	45,00	45,78

Annexe 1B : Indicateurs applicables aux services délégués aux prestations familiales de la région des Hauts de France (données 2020)

Indicateurs applicables	Valeurs Moyennes	Valeurs médianes
Poids moyen de la mesure majeur protégé	21,74	20,57
Valeur du point service	17,09	17,54
valeur du point personnel	13,69	12,74
Valeur du point délégué à la tutelle	7,94	8,43
Valeur du point autres personnels	5,75	5,89
Nombre de points par ETP	3 681,17	3 389
Nombre de mesures moyenne par ETP	15,43	14,16
Indicateurs de qualification en %		
Niveau I	4,3	2,49
Niveau II	12,9	5,02
Niveau III	52,7	57,51
Niveau IV	12,2	6,82
Niveau V	7,6	6,28
Niveau VI	10,3	0,00
Indicateur de vieillesse technicité	1,33	1,33
Indicateur du temps de formation	32,5	17,20
Indicateur du temps actif mobilisable	0,92	0,91
Coût de l'intervention	32,46	36,60
% d'ETP délégués à la tutelle	55,1	54,71
% d'ETP autres personnels	42,9	50,88